



Sous-Préfecture d'Alès
Service départemental du
Funéraire et des Associations
3 Boulevard Louis Blanc
30100 Alès

Paris, le 23 octobre 2025

Nos refs : 2025.10.AM

Affaire suivie par : Audrey MAIRE

Objet : Demande d'autorisation d'extension du crématorium de Nîmes

Monsieur le Sous-Préfet,

En date du 20 mars 2025, la Commune de Nîmes a conclu avec la Société des Crématoriums de France un contrat de délégation de service public ayant pour objet l'extension et l'exploitation du crématorium de Nîmes une durée de douze (12) ans à compter du 1^{er} avril 2025, soit jusqu'au 31 mars 2037.

Le 19 mai 2025, la Société du Crématorium de Nîmes, dédiée à l'exploitation du crématorium, s'est substituée dans ses droits et obligations à la Société des Crématoriums de France en qualité de « Déléataire », conformément aux stipulations du Contrat.

Dans ces conditions, nous vous sollicitons, conformément aux dispositions de l'article L.2223-40 du Code Général des Collectivités Territoriales, afin d'obtenir l'autorisation d'extension du crématorium de Nîmes.

Pour vous permettre d'apprécier toutes les composantes de ce projet en vue de la procédure d'autorisation, vous trouverez dans le présent pli notre dossier complet incluant :

- Une note de présentation sur le projet ;
- Un tableau des mesures de rejets atmosphériques ;
- Une présentation architecturale du projet ;

- Une note technique présentant le respect du projet vis-à-vis des prescriptions réglementaires ;
- Un extrait du règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) correspondant à la zone où est projeté l'extension du crématorium ;
- Une notice d'accessibilité ;
- Une notice de sécurité incendie ;
- Une documentation technique ;
- Un plan de situation permettant de situer le crématorium dans son environnement immédiat et d'apprécier notamment l'impact de son extension sur le territoire de la commune ;
- Des plans détaillés du projet d'extension du crématorium ;
- La délibération du conseil municipal de la Commune de Nîmes en date du 10 février 2024 approuvant le choix d'un mode de gestion délégué pour l'extension et l'exploitation du crématorium de Nîmes ;
- La délibération du conseil municipal de la Commune de Nîmes en date du 8 février 2025 approuvant i) le choix de la Société des Crématoriums de France comme délégataire ; ii) le projet de contrat de délégation et ses annexes ;
- Une copie du contrat de délégation de service public accompagné de ses annexes ;
- Une copie du récépissé de notification du contrat de délégation de service public ;
- Une copie du formulaire de demande d'examen au cas par cas déposé ;
- La preuve de dépôt de la demande d'examen au cas par cas ;
- La copie de la demande de compléments formulée par la DREAL et des réponses apportées par le pétitionnaire ;
- La décision du préfet de la région Occitanie du 23 septembre 2025 de dispense de réalisation d'une étude d'impact (évaluation environnementale) ;
- Un extrait Kbis de la Société du Crématorium de Nîmes.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, nos respectueuses salutations.

La Société du Crématorium de Nîmes
17 Rue de l'Arrivée - 75015 Paris
RCS Paris 938 651 833
SIRET 038 651 833 00015



Cédric TROUBOUL
Directeur Général